

# PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

ET LE DIX JANVIER

A LA REQUETE DU :

REPRESENTE PAR :

**Maître Vincent RIEU**, avocat associé de la S.C.P. DORIVOCATS, Avocats à la Cour d'Appel de MONTPELLIER, y domiciliés 23 bis rue Maguelone à 34000 MONTPELLIER, au Cabinet duquel il est fait élection de domicile.

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un jugement rendu le

**Je, Jean-Christophe MOUTON**, Huissier de Justice associé, membre de la SCP MOUTON Jean-Christophe - LE FLOCH Thierry, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté sur la commune de LUNEL (34) – 15 rue de l'ancienne Distillerie, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, le susnommé n'ayant pas satisfait au commandement aux fins de saisie immobilière signifié par exploit de Maître MOUTON Jean-Christophe, Huissier de Justice associé à MONTPELLIER, le 18 décembre 2017.

AINSI QU'IL SUIT :

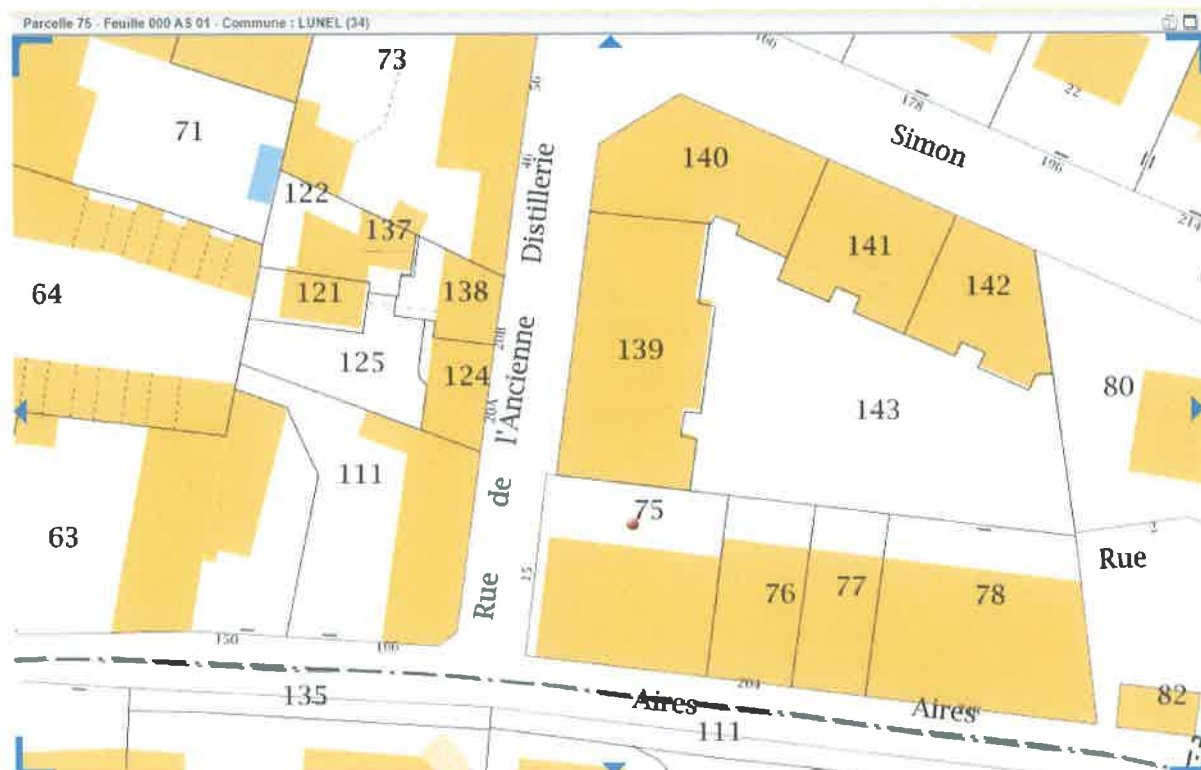
Désignation :

Sur la commune de LUNEL (34), dans un ensemble immobilier élevé de 2 étages, un **appartement en rez-de-chaussée porte de gauche** – parcelle cadastrée section AS n°75 et désigné dans la copropriété sous le numéro de lot 6.

Je me suis par conséquent rendu dans ladite commune, où j'ai procédé en présence de 2 témoins et muni des clés communiquées par le service des Domaines, et avec l'assistance de la société LOGIS EXPERTISES (Julien VALADE), au descriptif suivant :

D'une surface « Loi CARREZ » de 41,28 m<sup>2</sup>, l'appartement est actuellement VIDE.

Cet immeuble non sécurisé (photo n°1) dont le Syndic est actuellement le **cabinet ROBERT LAUZE, situé 39 boulevard Lafayette (34400)** fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi par Me RAYAN, notaire à LUNEL, le 2 juin 1982, publié au 2<sup>ème</sup> bureau du service de la Publicité Foncière de MONTPELLIER le 3 juin 1982, Volume 479 P n°306.



<b>Nature du bien :</b> Appartement	<b>Référence cadastrale :</b> AS 75
<b>Etage :</b> RDC porte G	<b>Lot (s) :</b> 6

**SUPERFICIE DE LA PARTIE PRIVATIVE : 41,28 M2**

<i>RELEVÉ DE SURFACES PRIVATIVES</i>	
Entrée	6,85
Séjour/Cuisine	16,38
Chambre	12,74
SDB	4,27
WC	1,04
<b>TOTAL PRIVATIF :</b>	<b>41,28</b>

<i>RELEVÉ DE SURFACES ANNEXES</i>	
<b>TOTAL ANNEXES :</b>	<b>0,00</b>

Edité à Lunel le : 12/01/2018

**LOGIS EXPERTISES**  
75 Bd de STRASBOURG  
34400 LUNEL  
Tél. 04 67 71 69 86  
SIREN 481 071 002

## APPARTEMENT RDC GAUCHE

**Liminairement il convient de rapporter une absence d'occupation depuis plusieurs années associée à une odeur nauséabonde persistante et une absence d'électricité dans les lieux.**

### COULOIR DISTRIBUTIF : (photos n°2 et 3)

Le revêtement de sol en carreau de terre cuite demeure maintenu en mauvais état d'entretien sur toute la surface observée.

Les cloisons enduites sont encore laissées en mauvais état et recouvertes de quelques traces noirâtres et points d'humidité en pied.

Il n'existe aucun dispositif de chauffage en fonction pour cet espace.

### PIECE PRINCIPALE / COIN CUISINE : (photos n°4 à 6)

Le revêtement de sol en carreau de terre cuite demeure maintenu en mauvais état d'entretien sur toute la surface observée à laquelle s'ajoute une importante zone de soulèvement.

Les murs et cloisons périphériques à l'enduit blanc sont d'aspect ancien mais non gravement endommagés.

Les ouvertures bois simple vitrage associées à un volet pliant bois sont maintenues en état de fonctionnement mais méritent d'être remplacées (vétusté notable).

Un simple meuble avec évier inox compose le coin cuisine ouvert, l'ensemble là encore ancien.

Il n'existe aucun dispositif de chauffage en fonction pour cet espace.

### **SALLE DE BAIN / WC INDEPENDANT** : (photos n°7 et 8)

Elle se constitue d'un lavabo sur pied, d'une cabine de douche, l'ensemble d'aspect ancien et à l'état de bon fonctionnement incertain.

Le revêtement de sol en carreau de terre cuite demeure maintenu en mauvais état d'entretien sur toute la surface observée.

Les murs partiellement faïencés et enduits comportent quelques percements mais restent dans l'ensemble maintenus sans dégradation majeure.

L'état général démontre cependant une indéniable absence d'entretien.

Il n'existe une ouverture pour cet espace.

Un WC à réservoir de chasse agrmente encore cet appartement mais demeure laissé en mauvais état d'entretien (à remplacer).

### **CHAMBRE INDEPENDANTE** : (photos n°9 et 10)

Le revêtement de sol en carreau de terre cuite demeure maintenu en mauvais état d'entretien sur toute la surface mais ne comporte aucun désordre significatif méritant d'être signalé.

Les murs et cloisons périphériques à l'enduit blanc sont d'aspect ancien mais ne subissent aucune détérioration méritant d'être rapportée.

Je note la présence d'un cloisonnement lié à l'existence d'une ancienne penderie.

L'unique ouverture bois simple vitrage associée à un volet pliant bois est maintenue en état de fonctionnement mais mérite d'être remplacée (vétusté notable).

Il n'existe aucun dispositif de chauffage en fonction pour cet espace.

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit.





Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 4





Photo n° 5



Photo n° 6



Photo n° 8



Photo n° 9



Photo n° 10